



HAL
open science

Le rôle du Japon dans le processus de régionalisation en Asie

Ingrid France

► **To cite this version:**

Ingrid France. Le rôle du Japon dans le processus de régionalisation en Asie. Séminaire Intégration Régionale Comparée Asie/Amérique Latine, CERI, Paris, 12 octobre 2005, 2005, pp.20. halshs-00098281

HAL Id: halshs-00098281

<https://shs.hal.science/halshs-00098281v1>

Submitted on 25 Sep 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**SEMINAIRE INTEGRATION REGIONALE COMPAREE
Asie / Amérique Latine**

Groupe de travail du CERI – séminaire du 12 octobre 2005

***Le rôle du Japon
dans le processus de régionalisation en Asie***

Ingrid FRANCE, MCF Economie
LEPII-CNRS
Université P. Mendès-France, Grenoble

La crise asiatique de la fin des années 1990 a suscité nombre de questionnements quant à l'évolution des modalités du processus de régionalisation à l'œuvre. Dans les années 1980 et 1990, la structuration d'une zone régionale en Asie a été marquée par l'influence du Japon comme capitalisme dominant. Cependant, la longue dépression de l'économie japonaise, alors que l'on assiste dans le même temps à la montée en puissance de la Chine, conduit à s'interroger sur l'évolution du rôle du Japon dans la construction régionale.

Le rôle et le positionnement du Japon dans cette dynamique nous paraissent en effet constituer un angle d'analyse privilégié. Si le Japon se trouve incontestablement au cœur du processus, son implication et son engagement ont pu évoluer, d'une part au gré des modalités prises par l'articulation – telle que suscitée par cette économie dominante - entre la dynamique régionale et l'insertion dans le système mondial ; d'autre part en lien avec le rythme de l'émergence et du développement économique des pays de la zone.

Concernant la première dimension, si le Japon a pu déployer ses activités sur un espace régional qu'il a ainsi largement contribué à structurer, son premier "partenaire" reste l'économie américaine avec laquelle une trajectoire historique d'interdépendance a pu se mettre en place, d'où une configuration particulière du processus de régionalisation.

Concernant la seconde dimension, les niveaux de développement très hétérogènes de la zone, avec une hiérarchie très nette entre les pays que le Japon dominait, ont pu apparaître comme un obstacle à l'intégration régionale. Cependant, l'intensité du développement dans la zone, pour partie impulsée par une économie japonaise jouant de ces différenciations, a pu susciter l'émergence de pays qui deviennent déterminants et entendent jouer un rôle

décisif à la fois sur la scène régionale et mondiale. En premier lieu la Chine, dont la taille du marché et les conditions de production sont l'objet de toutes les convoitises.

La question que nous posons est donc de savoir comment le rôle du Japon a pu évoluer, à la fois comme élément moteur et comme reflet des modalités de cette dynamique régionale. Nous examinerons cette question à travers deux dimensions qui sous-tendent les processus d'intégration régionale et que nous distinguons à des fins analytiques : le déploiement des activités productives sur l'espace régional avec la mise en place d'une division régionale du travail, à partir de laquelle s'organisent dans une large mesure les flux commerciaux (2), et la dimension institutionnelle du processus (2).

1-Le déploiement des activités productives sur l'espace régional : IDE et DRT

Le développement des échanges commerciaux intra-asiatiques relève pour une large part du commerce intra-firmes, témoignant de la mise en œuvre d'une division régionale du travail en Asie par des firmes qui organisent de plus en plus leur activité productive sur une base régionale. Ce mouvement est lisible à travers les flux d'IDE intra-asiatiques, mais aussi à travers les flux de sous-traitance, et les flux commerciaux ainsi générés.

La division régionale du travail est très marquée en Asie (en comparaison notamment avec l'Europe, où la dynamique de régionalisation ne s'est pas traduite jusqu'à présent par un accroissement significatif de la spécialisation au sein des pays membres – cette situation pourrait néanmoins évoluer avec le mouvement d'élargissement). Cette DRT est sans doute l'élément moteur et spécifique de la régionalisation en Asie. Elle s'inscrit à la fois dans une dimension verticale (décomposition intra-asiatique des processus de production, qui passe principalement par le recours à la sous-traitance) et dans une dimension horizontale de spécialisation par branches ou types de produits. Il faut souligner que l'inégalité dans les niveaux de développement en Asie permet une spécialisation poussée et hiérarchisée.

Notre angle d'analyse est, comme nous l'avons indiqué, celui du rôle de l'économie japonaise, dont il s'agit de mesurer et qualifier l'influence dans la structuration de cette DRT. *L'hypothèse que nous avançons ici est que les firmes japonaises, s'inscrivant dans une dynamique industrielle de l'ensemble du système productif japonais, ont largement impulsé et structuré cette DRT "par le haut", à partir d'un mouvement de redéploiement sectoriel visant un positionnement marqué sur des produits à haute valeur ajoutée, tout en diffusant un "mode de produire" (organisation productive et spatiale) spécifique. Cette DRT serait*

renforcée depuis quelques années "par le bas" à partir de l'activité productive de la Chine. Le Japon conserve ainsi un rôle moteur, car le mouvement qu'il impulse par le haut s'accompagne d'une capacité à diffuser des "normes" en termes de modèle productif spécifique ; capacité dont la Chine ne semble pas disposer.

1.1. Une DRT asiatique hiérarchisée impulsée et structurée par le Japon : cadrage historique

Un cadrage historique du déploiement des activités productives japonaises en Asie s'impose avant de rentrer dans l'analyse de la capacité du Japon à structurer une DRT asiatique.

Les firmes japonaises ont commencé à investir à l'étranger de manière significative à partir des années 50, mais le Japon reste au total un investisseur modeste jusqu'à la fin des années 60. La progression des IDE devient rapide à partir des années 70 et s'accélère nettement à partir de 85, au moment de la montée du Yen et des tensions commerciales avec les pays d'exportation du Japon. Le Japon, dont le système productif apparaissait comme très auto-centré, entame dès lors un processus de "rattrapage" en matière d'IDE, par rapport aux pays développés.

La distribution géographique des IDE japonais a évolué dans le temps. Jusqu'à la fin des années 70, les IDE étaient principalement tournés vers les pays en développement d'Asie. Le Japon délocalise alors des activités qu'il délaisse au profit d'un redéploiement vers des secteurs à plus haute valeur ajoutée. Sont concernés par ce mouvement de délocalisation chez les voisins asiatiques les industries légères dont la compétitivité est affectée par l'évolution des avantages comparatifs (textiles, papier), l'industrie lourde (chimie et métallurgie) et la construction navale dont le Japon se dessaisit pour concentrer ses moyens sur le développement de secteurs plus intensifs en technologie. Cette première période dans l'évolution des IDE japonais génère un premier mouvement de spécialisation sectorielle (hiérarchisée) entre les pays d'Asie, contrôlée par le Japon, qui influence le processus de développement de ce qu'on appellera les NPIA de la première vague (Corée, Taiwan, Hong-Kong, Singapour) sur la base d'avantages comparatifs coûts dans les secteurs "rejetés" du système productif japonais.

A partir des années 80, une nouvelle période s'ouvre, marquée par une accélération des IDE japonais, dans un contexte d'appréciation du Yen et de montée des tensions commerciales face à l'ampleur et la structure de l'excédent commercial japonais. On assiste alors à une réorientation géographique et sectorielle des IDE. Les secteurs concernés sont

principalement l'automobile et l'électronique (soit les secteurs de spécialisation japonaise à l'export) à destination des pays développés (les marchés d'exportation japonaise) : les E.U. et dans une moindre mesure l'Europe. La nature de ce mouvement de redéploiement international est différente de celle de la première période : il s'agit de productions à haute valeur ajoutée sur les lieux de consommation. Cette période est marquée par la mise à jour de l'interdépendance très forte entre le Japon et les E.U., qui occulte largement la question de la structuration de la zone asiatique. Ainsi, à la fin des années 80, les flux d'IDE manufacturiers japonais se répartissaient entre les E.U. (40%), l'Europe (25 à 30%) et l'Asie (à peine 20%). Cela ne signifie pas l'abandon de pratiques de redéploiement vers l'Asie de la part des firmes japonaise, mais ce mouvement est "masqué" par la nature dominante des IDE japonais durant cette période et la focalisation des analyses sur l'excédent commercial japonais et la relation Japon/ E.U.

A partir des années 90, on assiste à un recentrage des firmes japonaises sur l'Asie. Les flux d'IDE se réorientent à l'intérieur de la zone et la part de l'Asie augmente régulièrement pour atteindre 40% des flux d'IDE japonais au milieu des années 90. La part des E.U. se maintient alors aux alentours de 35 à 40% et celle de l'Europe décline pour se situer entre 10 et 20%. Depuis le milieu des années 90, on note au contraire une diminution du montant des IDE japonais en Asie : alors qu'il était supérieur à 12 milliards de dollars jusqu'en 1997, il chute jusqu'à 5.6 milliards \$ en 2002 avant de se réorienter à la hausse en 2003-2004. Dans le même temps l'Europe devient la destination privilégiée (voir tableau 1).

Tableau 1 Les IDE japonais par région, en millions de dollars

	Amérique du Nord	Asie	Europe
95	23218	12360	8585
96	23021	11614	7372
97	21389	12187	11204
98	11043	6682	14151
99	24892	7348	25977
00	12483	6006	24485
01	6550	6639	10600
02	8449	5669	15428
03	10680	6399	12623
04	4836	9388	12963

Source : White paper on Japanese Trade & Investment 2004, JETRO Tokyo

Cette redistribution géographique des IDE japonais est liée à leur évolution sectorielle. Le phénomène d'IDE manufacturier japonais a toujours été concentré sur deux à trois secteurs qui sont au fondement de la spécialisation japonaise¹. L'IDE semble accompagner le redéploiement sectoriel de l'économie japonaise, voire participer de ce mouvement. En effet, les premières vagues d'IDE ont massivement concerné les secteurs sur lesquels le Japon s'est déspecialisé ou a perdu son avantage comparatif. Dans ce cas, l'IDE peut s'interpréter comme un mouvement de "rejet" de certains secteurs ou produits, voire de délocalisation au sens strict, c'est-à-dire impliquant des fermetures d'unités de production au Japon. Les destinataires de ces IDE sont surtout les pays d'Asie. Ce mouvement peut être expliqué par le modèle de Kojima et Ozawa (application des analyses de Vernon aux firmes japonaises, en se situant à un niveau macro-économique), selon lequel le Japon localise à l'étranger, en fonction des avantages comparatifs des pays hôtes, les productions dans les secteurs où il est comparativement désavantagé. L'objet était de montrer que dans ce schéma, le redéploiement international du Japon pouvait faire "progresser" les pays destinataires des IDE par un transfert de savoir-faire.

Depuis les années 80 et jusque dans la période actuelle², les IDE sont concentrés dans les secteurs sur lesquels le Japon fonde sa spécialisation et détient un avantage comparatif (automobile, électronique). Au sein de ces secteurs, certains produits devenus banalisés sont délocalisés (biens de consommation principalement), pour l'essentiel en Asie. Dans ce cas aussi, l'IDE accompagne l'évolution de la spécialisation puisque l'avantage comparatif du Japon s'est réduit dans les biens de consommation, au profit des biens intermédiaires et des biens d'équipement.

¹ Lafay et alii [1999] ont identifié, à partir d'un indicateur d'avantage comparatif révélé appliqué aux données de la base CHELEM du CEPII, les tendances principales de la spécialisation japonaise. Il apparaît bien que jusqu'en 1981, le Japon a fondé son avantage comparatif sur les biens de consommation (et l'a amélioré), depuis, on observe un recul de l'avantage comparatif de cette catégorie au profit des biens intermédiaires et des biens d'équipement. Au niveau des filières, l'avantage comparatif dans l'automobile a connu son apogée dans les années 80 et l'avantage comparatif dans l'électronique a connu un maximum à la fin des années 80. Les années 90 sont marquées par une amélioration de l'avantage comparatif dans la mécanique. Le secteur textile connaît un désavantage comparatif depuis le milieu des années 70. Il faut noter que la spécialisation est marquée par une forte cohérence : au sein des filières, les différentes phases constituent soit toutes des points forts soit toutes des points faibles. Au milieu des années 90, les principaux points forts sont, par ordre décroissant : l'électronique, les véhicules, la mécanique, l'équipement électrique. Ainsi, le redéploiement sectoriel qui touche les IDE accompagne bien l'évolution de la spécialisation. Dans la période actuelle, le Japon entend faire évoluer sa spécialisation sur la base d'un redéploiement vers des secteurs intensifs en innovation technologiques radicales (nouveaux matériaux, TIC, pharmacie et biochimie notamment).

² On trouvera un panorama de l'évolution sectorielle des IDE japonais sur la période 1970-2004 dans le White paper on Japanese Trade & Investment, JETRO, Tokyo, 2004

Cependant, les IDE de ces secteurs sont massivement destinés aux Etats-Unis et – dans une moindre mesure – en Europe. Il s'agit ici plutôt d'une stratégie de présence à l'étranger concernant des produits sur lesquels le Japon est spécialisé et détient un avantage comparatif. La production japonaise dans ces pays est destinée à être vendue sur place à plus de 95%, ce qui n'est pas le cas en Asie, où la réexportation au Japon est un cas fréquent [selon les statistiques annuelles sur les IDE japonais publiées par le JETRO et l'EXIM bank]. Il semble alors que les IDE dans les secteurs de spécialisation et à destination des Etats-Unis et de l'Europe ne relèvent pas d'un schéma de délocalisation mais d'une stratégie commerciale (interactions plus étroites avec les utilisateurs et consommateurs, meilleure connaissance du marché et possibilité d'adapter les produits aux spécificités locales...) et / ou d'une stratégie d'implantation à l'étranger dans les lieux de production et de RD (en vue d'interactions avec des partenaires potentiels, de promouvoir de nouveaux apprentissages).

Il y a donc bien une spécificité dans la nature des IDE japonais en Asie, par rapport aux E.U. ou à l'Europe. Les IDE japonais en Asie s'inscrivent bien dans un mouvement à la fois vertical de DIPP et un mouvement de spécialisation par produits évoluant à la mesure du redéploiement des activités japonaises vers la haute valeur ajoutée.

La spécificité de l'IDE japonais en Asie est confirmée par les enquêtes sur les motivations d'implantation à l'étranger des firmes japonaises [EXIM bank]. On enregistre une différenciation marquée des réponses selon la destination E.U.-Europe / Asie. Le motif "exporter au Japon" (reverse imports) est un motif relativement important dans le cas de la Chine et de certains pays d'Asie, confirmant bien l'existence d'un mouvement de délocalisation. Le motif "exporter vers des pays tiers" est également relativement important dans le cas de l'Asie, ce qui semble confirmer la mise en place d'une division du travail dans cette zone par le Japon, tant au niveau des produits (division horizontale) que des process (division verticale, cette dernière étant plus récente). Le motif de coût de production concerne la Chine et les pays d'Asie (les NPI sont cependant moins concernés). Le motif "développement de produits adaptés au marché local" est important en Europe et aux E.U., signifiant que les IDE dans ces régions ne relèvent pas d'une logique de coûts mais bien de présence locale, en vue d'interactions plus étroites avec les utilisateurs.

Les enquêtes [EXIM bank] sur la stratégie d'implantation des firmes japonaises selon la zone géographique et selon l'horizon temporel (court terme / long terme) donnent les résultats suivants. Concernant la destination E.U., à court terme, les stratégies portent autant sur les produits standards que à haute valeur ajoutée, mais seulement dans la perspective d'une production destinée au marché local. A long terme, les stratégies se recentrent sur les

produits à haute valeur ajoutée et sur l'accès à la technologie. En Europe, les perspectives sont très similaires. Dans les NPI d'Asie, à court terme, les stratégies portent plutôt sur les produits standards, qu'il s'agit de produire pour le marché local et pour la réexportation. Elles concernent aussi le renforcement de la sous-traitance étrangère. A long terme, les stratégies se déplacent un peu vers les produits à haute valeur ajoutée sans pour autant donner de l'importance à l'accès local à la technologie. Les pays ASEAN font plus nettement l'objet d'une stratégie axée sur les produits banalisés et sur les coûts, ceci à court terme mais aussi à long terme. Enfin, en Chine, ce dernier type de stratégie est encore accentué.

Nous avons situé dans nos développements précédents la part de l'Asie dans les IDE japonais. *Il faut cependant souligner que l'indicateur IDE sous-estime sans doute l'ampleur du redéploiement des firmes japonaises en Asie.* En nombre de cas, les IDE japonais en Asie sont de loin dominants car il s'agit souvent d'IDE peu capitalistiques. Par ailleurs, le redéploiement des firmes japonaises passe beaucoup par des nouvelles formes d'investissement qui n'impliquent pas nécessairement de flux de capital : recours à la sous-traitance locale notamment. Ceci dit, le développement de pratiques de sous-traitance japonaise en Asie passe aussi bien par le recours à une firme locale que par la délocalisation de PME japonaise sous-traitantes en Asie. La part des PME dans les cas d'IDE japonais en Asie est relativement élevée, en tous cas sans comparaison avec les cas d'IDE japonais aux E.U.

Ce mouvement de rééquilibrage en faveur de la destination asiatique, cependant remis en cause à la fin des années 1990, s'accompagne d'une *réorientation des IDE japonais au sein de l'Asie.* Au milieu des années 80, les IDE japonais en Asie étaient principalement destinés au NPI. Ils se sont réorientés vers la zone ASEAN à partir de la fin des années 80. Dans la période actuelle, on assiste à la montée des IDE japonais en Chine. La Chine, qui ne représentait que 1% des IDE manufacturiers japonais totaux en 1990 représente près de 20% de ces flux pour certaines années de la période récente. En 2004, la Chine compte pour 17% des IDE japonais (soit quasiment l'équivalent de l'IDE japonais aux E.U. cette même année !) et représente la moitié des IDE japonais en Asie. Il convient aussi de noter que depuis les années 1980, Hong-Kong représente une part importante de l'investissement japonais en Asie, or, il s'agit souvent d'une destination de transit des capitaux vers d'autres pays de la zone, dont souvent au final, la Chine.

La dynamique de DRT qui s'organise dans la zone Asie est bien impulsée par le Japon. Une étude [Labérotte, 2003] sur les flux intra-ASEAN montre que les pays de l'ASEAN ont peu

d'IDE croisés mais accueillent plus de 70% des IDE des NPI de première génération et plus de 20% des IDE japonais. Le Japon, par les réseaux productifs qu'il développe à partir de ses capacités technologiques et son redéploiement sectoriel, structure une zone productive pyramidale en Asie. La structure géographique actuelle du commerce extérieur japonais³ traduit bien la spécificité de la destination asiatique et les redéploiements intra-asiatiques en matière de redéploiement des firmes japonaises : le Japon est actuellement très déficitaire avec la Chine, et dans une moindre mesure avec les économies de l'ASEAN 4. Il est très excédentaire avec les NPI de la première vague en Asie ainsi qu'avec les Etats-Unis, et dans une moindre mesure avec l'Europe.

La dynamique régionale est ainsi hiérarchisée. Le développement industriel et le redéploiement vers des pays à haute valeur ajoutée se diffusent en cercles concentriques à partir de l'impulsion du Japon selon la métaphore du vol d'oies sauvages. La maîtrise du développement technologique et la construction d'une capacité d'innovation radicale propres constituent alors un enjeu décisif pour l'économie japonaise – jusqu'alors centrée sur une logique d'innovation incrémentale de type imitation/amélioration de technologies existantes - dans la domination et le contrôle de ce processus de DRT en Asie [France, 2000]. Cette dynamique régionale revêt une importance particulière pour le Japon car elle lui permet de contrôler le processus de "désindustrialisation" de sorte que les délocalisations ne soient pas subies et ne conduisent pas à un évidement de la structure productive mais participent d'un mouvement de recentrage sur les activités à haute valeur technologique.

1.2. La montée en puissance de la Chine : remise en cause de la domination du Japon dans la structuration de la zone ?

Si le Japon se trouve au sommet de cette DRT asiatique hiérarchisée et conserve un rôle d'impulsion ainsi qu'un positionnement lui conférant la maîtrise de la structure de cette DRT, la montée en puissance de la Chine dans les réseaux productifs asiatiques conduit en première analyse à nuancer la capacité de contrôle du Japon. La Chine devient un acteur incontournable de cette DRT, certes, se situant au bas de la pyramide mais l'ampleur des investissements captés, la rapidité de l'évolution de ses structures productives ainsi que sa remontée vers des productions plus intensives en technologie marquent un renouvellement dans la mise en œuvre de la DRT asiatique.

³ White paper on Japanese Trade & Investment, JETRO, Tokyo, 2004

Le Japon a commencé à investir en Chine à la fin des années 70. Les IDE japonais en Chine représentaient 14 millions de dollars en 1978 (1^{ère} année identifiée) pour atteindre 580 millions \$ en 1990. La progression est spectaculaire dans la première moitié des années 1990 puis que l'on passe de 580 à 4500 millions \$ en cinq ans, entre 1990 et 1995⁴. La crise asiatique marque un recul des flux qui chutent à 770 millions \$ en 1998. Le début des années 2000 est marqué par une reprise des IDE japonais en Chine, qui atteignent 4567 millions s en 2004, soit l'équivalent de l'IDE japonais aux E.U., particulièrement peu élevé cependant en cette année 2004. L'IDE japonais en Chine représente souvent plus de 15% des IDE japonais dans la période récente, et près de la moitié des IDE japonais en Asie. Entre 1996 et 2002, le nombre d'entreprises japonaises installées en Chine a progressé de 65%. Comme nous l'avons signalé, en termes de flux commerciaux, le Japon est très déficitaire avec la Chine. Les flux commerciaux entre les deux pays se sont considérablement intensifiés ces dernières années. Les exportations japonaises vers la Chine sont concentrées sur le secteur électronique & NTIC (plus de 30% des exportations), mécanique (près de 30%) et chimie (25% environ). Les exportations de la Chine vers le Japon sont composées de biens de consommation courante (1/3), de produits électroniques banalisés (20% environ). Ce commerce traduit une intégration productive fondée sur une différence de niveau et d'intensité technologique des spécialisations. La division du travail s'intensifie de manière générale entre la Chine et les pays d'Asie de l'Est : une configuration des échanges se met en place dans laquelle les pays avancés d'Asie, au premier rang desquels le Japon, exportent des produits intermédiaires vers leurs filiales en Chine (ou auprès de sous-traitants chinois), qui elles-mêmes exportent des produits finis vers le Japon et les pays occidentaux (voir tableau 2 et 3). C'est ainsi que la Chine est très excédentaire avec les pays occidentaux (la Chine se substitue au Japon et aux pays de l'ASEAN +4 comme fournisseur) et déficitaire avec l'ensemble de l'Asie de l'Est. En cela, la Chine constitue un puissant moteur d'intégration régionale.

⁴ World Investment Report 2004, UNCTAD

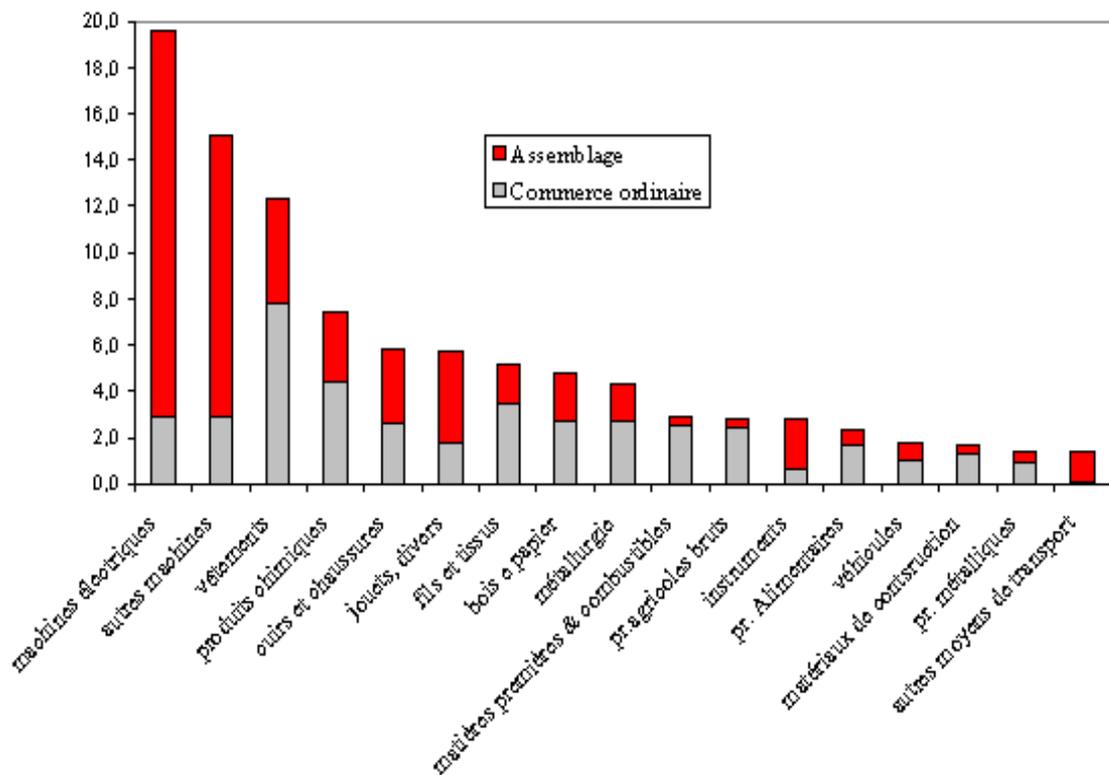
Tableau 2

POIDS DES ENTREPRISES À CAPITAUX ÉTRANGERS DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA CHINE			
	1992	1997	2003
Importations totales	100	100	100
Entreprises à capital étranger, dont :	32	55	56
- Activités d'assemblage	-	33	32
Exportations totales	100	100	100
Entreprises à capital étranger, dont :	20	41	55
- Activités d'assemblage	-	35	43

Source : Statistiques douanières de la République Populaire de Chine.

Tableau 3

Structure des exportations chinoises par produits et type de commerce, en 2002
en % du total des exportations



Source: Statistiques douanières de la RPC

La Chine, comme atelier et plate-forme d'exportation, joue désormais un rôle pivot dans les circuits régionaux de production [Nicolas, 2004] et cette importance se mesure en termes quantitatifs, par sa capacité à capter des flux. Nous avons distingué les positions des deux économies Japon et Chine en la matière, en qualifiant la capacité d'impulsion de la première "par le haut", et celle de la seconde "par le bas". Ceci renvoie à la nature des productions (intensité en technologie ou main d'œuvre) et des process déployés. Cependant, au-delà de son positionnement dans cette hiérarchie, le Japon met en place et diffuse des normes ou modes de produire (mode d'organisation productive associé à un mode de spatialisation des activités) et conserve selon nous pour l'instant par cette capacité la prérogative quant à la structuration économique de cette zone Asie.

Cette situation pourrait toutefois évoluer avec la progression de l'économie chinoise sur le plan du contenu technologique des activités productives. En effet, les efforts de la Chine au cours de ces dernières années pour accroître son potentiel en la matière doivent être examinés. En 2004, la Chine se situe au 3^{ème} rang mondial pour le montant des dépenses de RD, derrière les E.U. et le Japon, avant l'Allemagne et la France⁵. Les dépenses de RD de la Chine ont connu une hausse spectaculaire depuis 1998. La Chine se classe en 6^{ème} position pour le taux de croissance du nombre de papiers scientifiques sur la décennie 1991-2001, loin devant le Japon (27^{ème}), les E.U. (39^{ème}). Elle se classe au 5^{ème} rang pour la croissance des dépôts de brevets sur la période 1994-2000 (4^{ème} rang pour les E.U. et 22^{ème} rang pour le Japon). Si en valeur absolue, les montants de dépenses, nombre de brevets, etc. se situent loin derrière les économies développées, la croissance de l'effort de recherche développement en Chine est très forte depuis la fin des années 1990, traduisant une dynamique de rattrapage technologique rapide.

La Chine a connu ces dernières années une hausse sensible de ses exportations de « haute technologie ». Le dernier rapport de la CNUCED World Investment Report met l'accent sur un phénomène nouveau : l'implantation de centre de RD par les multinationales dans les pays en développement où elles ont délocalisé certaines de leurs activités productives. Il s'agit désormais de véritables centres de RD et non plus seulement de services limités à l'adaptation des produits aux marchés locaux. Parmi les pays d'accueil, la Chine figure de loin au premier rang. Motorola avait été la première FMN à implanter un centre de RD en Chine en 1993 ; la Chine compte aujourd'hui près de 700 centres de RD de firmes

⁵ Main Science & Technology Indicators, OCDE 2004

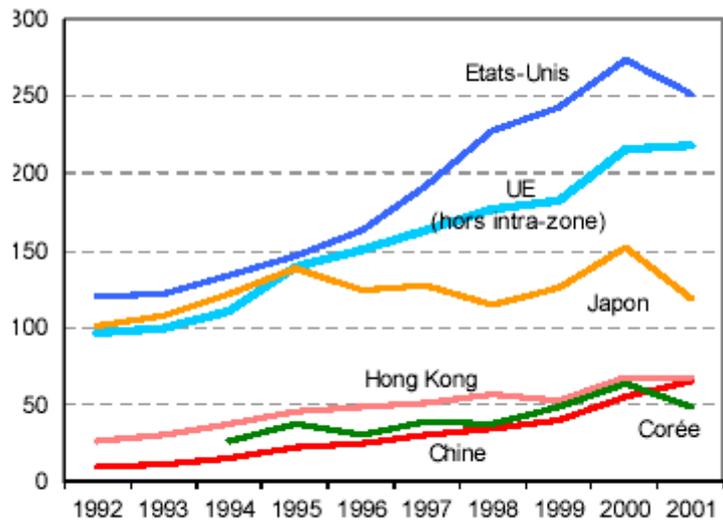
étrangères. D'après une enquête de la cnuCED [World Investment Report 2005] auprès des grandes FMN, la Chine devrait devenir en 2009 la première destination d'implantation des centres de RD devant les E.U. aujourd'hui premiers.

Cependant, la réalité technologique chinoise reste difficile à évaluer, d'autant que l'utilisation des statistiques technologique en Chine est rendue délicate par la différence de critère de classement des produits high tech. En dépit d'indicateurs généraux qui signalent l'amorce d'un processus de rattrapage technologique, la capacité de la Chine à développer une compétitivité technologique nationale reste limitée. Les entreprises chinoises peinent à élever leur niveau technologique et à atteindre un réel niveau de sophistication. Les entreprises chinoises se situent en bout de chaîne de production et la forte concurrence par les coûts auxquelles elles sont soumises leur laisse peu de ressources à consacrer au développement technologique. Les entreprises chinoises manquent de personnel qualifié. Il faut aussi noter que face aux ambitions chinoises, les contentieux avec les entreprises étrangères sur les questions de propriété intellectuelle se sont durcis au cours des derniers mois.

Une étude sur le commerce de produits de haute technologie en Chine [Cao, 2004] montre que le déficit chinois dans les secteurs high tech tend à se creuser, ce qui signale une forte dépendance technologique de cette économie. S'il est indéniable que les exportations chinoises de produits high tech ont considérablement augmenté tout au long des années 1990 et 2000, il convient d'en relativiser la portée dès lors que la Chine ne réalise dans la plupart des cas que l'assemblage de ces produits à partir de composants importés. Il semblerait que le traitement et l'assemblage de matériaux en provenance de l'étranger représente plus de 90% des exportations chinoises de high tech. Il faut ajouter à cela que les exportations de tels produits sont le fait d'entreprises à capitaux étrangers en Chine.

Tableau 4 : EXPORTATIONS DE BIENS DE HAUTE TECHNOLOGIE

(en milliards de dollars)



Source : OCDE

Ainsi, en matière de développement technologique, la Chine semble suivre le modèle du Japon fondé sur l'importation et l'assimilation de technologies. Cependant, le Japon a pu commencer à développer une capacité technologique propre à un moment où son économie s'était largement émancipée des pressions à la compétitivité coût, et où la qualification des personnels est sans commune mesure avec la situation actuelle de la Chine. Les ambitions clairement affichées de la Chine sur le plan technologique ainsi que la forte croissance des efforts en la matière ne doit pas masquer la réalité d'une économie dont l'avantage concurrentiel reste fondé sur le travail déqualifié à bas coût. Sur ce plan également, l'effet de taille de la Chine conduit souvent à surestimer la portée d'une trajectoire qui est celle des pays d'Asie suivant le modèle japonais de redéploiement industriel et technologique avec un écart qui reste très marqué, d'autant que le Japon poursuit ses efforts en la matière, et ce de façon intensive.

Il faut noter que, si un processus de développement technologique semble s'amorcer en Chine, largement impulsé par les activités des multinationales étrangères, les firmes japonaises restent prudentes et sont particulièrement vigilantes quant au contrôle de leur

technologie. En témoigne le cas récent de relocalisation et de réinvestissement au Japon de la firme Canon après le constat de fuites technologiques en Chine. Dans le secteur électronique, les fabricants japonais de produits de dernière génération (mémoires, écran plasma par exemple) conservent l'intégralité de la chaîne de production au Japon. Ce n'est qu'à partir d'un certain degré de banalisation et de standardisation du produit que la délocalisation des stades finals du processus productif est envisagée. Les investissements au Japon de certaines firmes électroniques (Canon, Sharp...) sont très importants. Il convient de rappeler que l'économie japonaise enregistre le ratio IDE / FBCF nationale le plus faible. La question des délocalisations et de l'évidement des structures productives au Japon, en dépit de la donne chinoise, se pose moins en termes de risques que dans la prise en compte d'une dynamique de redéploiement sectoriel et technologique qui implique le rejet de certaines productions ou certains stades de production à l'extérieur du Japon. Un grand programme de recherche-développement vient d'être lancé au Japon, autour de la recherche fondamentale en physique nucléaire définie comme un axe prioritaire et de 4 domaines privilégiés en recherche appliquée : les sciences de la vie (dont le projet protéine et la thérapigénie), l'information-communication, l'environnement et les nanotechnologies. Du point de vue de la capacité et du potentiel technologique, le Japon conserve une position largement dominante dans la région. En découle une dynamique de redéploiement des activités dans la zone Asie plus active que subie, et ainsi une position structurante dans le processus de régionalisation que la montée en puissance de la Chine ne doit pas conduire à occulter trop rapidement.

2-Les modalités de l'institutionnalisation du processus d'intégration régionale en Asie

Le processus de régionalisation asiatique est clairement un processus de facto, porté par les acteurs économiques. Les accords institutionnels restent très en retrait par rapport à l'intensification des interdépendances économiques. *La faiblesse des structures formelles d'intégration contraste avec la densité des flux de production et d'échanges. Comment expliquer ce constat, encore une fois sous l'angle du positionnement du Japon ? L'hypothèse que nous avançons est que jusqu'à une période très récente, le Japon défendait une perspective multilatérale qui explique son peut d'empressement à peser sur l'institutionnalisation du processus de régionalisation* (de sorte qu'en Asie, l'intégration des pays à l'économie mondiale a précédé l'ancrage régional formel) [Bowles & McLean, 1996],

mais la crise asiatique marque un renouveau dans la position du Japon : un certain nombre d'initiatives témoignent d'un volontarisme plus affiché à accélérer l'institutionnalisation de la régionalisation. Le Japon entend s'appuyer sur sa sphère d'influence en Asie et y renforcer sa prééminence pour jouer un rôle politique plus affirmé sur la scène mondiale. D'autre part la montée en puissance de la Chine dans la région amène le Japon à "occuper" le terrain dans la région, afin de maîtriser un certain nombre de prérogatives quant aux orientations du développement économique. La nouvelle position du Japon contribuerait alors à initialiser un processus d'institutionnalisation de la régionalisation dans cette zone.

2.1. La zone Asie, une institutionnalisation politique faible et un engagement du Japon très limité jusqu'à la crise

Si le processus de régionalisation asiatique se met en œuvre sans traduction institutionnelle précise, cela ne signifie pas pour autant l'absence du politique : les Etats ont collaboré à la régionalisation mais en ne consentant aucun abandon de souveraineté. *"Dans le domaine économique, ce qui est moteur, c'est la régionalisation. Dans le domaine politique, c'est le renforcement du pouvoir des Etats-nations. Là est sans doute le paradoxe central de l'Asie Orientale contemporaine. Il faut comprendre comment fonctionne le couple apparemment inversé des forces économiques et politiques"* [Domenach, 2004]. En Asie, ainsi, le processus de régionalisation est porté par des acteurs économiques qui relèvent d'Etats dont le rôle est décisif dans l'orientation des modalités du développement ("Etats-développeurs"). Le schéma s'oppose alors radicalement au processus européen où la régionalisation relève d'une impulsion politique et institutionnelle qui fixe un cadre aux comportements économiques et s'accompagnant d'un transfert de souveraineté des Etats-nations. La région Asie est, bien que dominée par l'économique, aussi une construction politique, mais peu explicite. Il n'y a pas eu de grands discours programmatiques mais plutôt une succession de choix concrets non institutionnels à la limite de l'économique et du politique. Il est clair que, suite à l'échec du projet de zone de co-prospérité et suite à l'occupation américaine, le Japon a donné priorité à l'économie et s'est peu engagé sur un plan politique.

Le Japon a depuis longtemps favorisé une forme de régionalisme ouvert, opposé à toute forme de bloc discriminatoire : ainsi, à la Conférence de Singapour en 1955 la délégation japonaise a pris position en faveur d'un "régionalisme ouvert fondé sur la coopération et le développement économique". Le Japon a toujours privilégié le multilatéralisme et s'est très peu engagé dans l'établissement d'organisations et institutions régionales, à l'exception de l'APEC dont l'orientation d'ouverture hors de l'Asie correspondait au parti pris japonais.

Plusieurs structures institutionnelles régionales existent, avec pour but de promouvoir la coopération entre les pays asiatiques. Cette pluralité d'institutions dont le contenu et la portée restent limités témoigne sans doute de l'absence de choix et de consensus clair sur l'orientation de la régionalisation. Parmi ces institutions, on peut citer l'ASEAN, l'APEC et l'EAEC.

L'initiative la plus ancienne date de 1961 avec l'ASA (Association of South-East Asia) fondée par la Thaïlande, La Malaisie et les Philippines, alors en recherche de stabilité politique et d'autonomie par rapport aux E.U. Cette initiative s'est prolongée par la création de l'ASEAN en 1967, où l'on décide de privilégier la coopération économique, mais dans un cadre qui reste celui du développement "autocentré" des différents pays membres. Les décisions qui sont prises ont souvent un caractère temporaire et le rôle politique reste donc limité. L'élargissement de l'ASEAN se poursuit. Le projet le plus important est abordé en 1992 : il s'agit de promouvoir une zone de libre-échange. Cependant une clause permet aux pays de s'exclure de l'accord, temporairement ou définitivement, si la sécurité ou la production nationale venaient à être menacée par telle ou telle décision. Les tarifs douaniers peuvent évoluer indépendamment de l'accord et la tendance n'est pas à la constitution d'un marché commun. Au début des années 2000, après la crise, un projet de dispositif régional d'assistance et de surveillance financière est abordé lors d'un sommet de l'ASEAN.

L'APEC a été créée en 1989 sur initiative australienne. L'objectif général de l'APEC est de lever les obstacles aux échanges entre les pays membres. Cette institution s'inscrit cependant dans la voie multilatérale. Sa création se voulait en effet une réponse, favorisée par les E.U., à ce qui était à l'époque perçu comme un risque de retour au protectionnisme lié aux difficultés dans les négociations du GATT, au contentieux nippo-américain et à l'accélération de l'intégration européenne. L'APEC est l'organisme de discussion le plus important en Asie, et le Japon en est membre. C'est l'un des rares organismes en Asie dont il fait partie : l'ouverture de l'APEC au continent américain en fait une initiative suffisamment ouverte pour que le Japon s'y implique. Si la finalité est bien de promouvoir un processus d'intégration institutionnelle, cette dimension reste au total peu avancée. L'élargissement à de nouveaux pays semble primer sur l'approfondissement des relations.

l'EAEC (East Asian Economic Caucus) a été créée en 1990 sous l'impulsion de la Malaisie avec pour objectif la constitution d'un pouvoir asiatique capable de répondre aux Etats-Unis et à l'Europe, et le renforcement d'une identité asiatique excluant les E.U. C'est donc un peu l' "anti APEC". Le Japon s'est refusé à promouvoir l'EAEC pour deux raisons : les E.U. y

seraient opposés et cet ensemble apparaît comme trop fermé dans un contexte de mondialisation.

Le Japon s'est donc peu engagé et a peu pris position par rapport aux initiatives de coopération régionale et c'est sans doute l'un des éléments qui contribuent au caractère limité de l'influence de ces institutions. Sa seule participation à l'APEC montre bien que le Japon défend officiellement une position multilatérale. Tout se passe comme si le Japon ne voulait pas afficher une stratégie régionale visible à l'égard des E.U. Il faut ajouter à cela le refus du Japon de voir le Yen jouer le rôle de monnaie de référence en Asie. La crise aura mis en lumière, s'il en était besoin, que les monnaies des pays asiatiques s'étaient ancrées par rapport au dollar et non au yen. Le Japon a toujours freiné l'internationalisation de sa monnaie en vertu d'une politique économique selon laquelle la finance est mise au service du développement industrielle et qui s'inscrit dans une régulation conjoncturelle de type keynésienne. Ainsi l'instrument monétaire joue un grand rôle dans la politique économique japonaise et ce dernier semble peu enclin à se voir dépossédé de la maîtrise totale de son taux d'intérêt et de son taux de change.

2.2. Le changement de position du Japon : vers un processus institutionnel plus affirmé en Asie ?

Le regain d'intérêt du Japon pour la régionalisation en Asie trouve sans doute une origine dans l'avancée des diverses initiatives de régionalisation outre l'Europe suite à l'infléchissement de la position américaine en la matière, mais c'est surtout la crise asiatique de la fin des années 1990 qui a accéléré la prise de conscience. En particulier, le Japon a pu mesurer sa relative faiblesse dans le règlement de la crise et craindre un affaiblissement de ses prérogatives en termes de structuration et d'orientation de la zone dès lors que des mesures de politique économiques de sortie de crise s'imposaient aux pays asiatiques à partir d'organismes internationaux au sein desquels l'influence japonaise reste très limitée. La résolution de la crise a été pilotée – avec les conséquences que l'on sait et les remises en cause – par le FMI, la Banque Mondiale et le gouvernement américain. Outre la crise, la montée en puissance de la Chine dans la région amène le Japon à se positionner plus clairement s'il entend conserver la maîtrise de l'orientation du processus.

Les accords commerciaux se sont considérablement développés dans la zone après la crise, et le Japon y participe plus activement, rompant avec la position multilatérale qu'il avait défendue jusqu'alors [Milelli 2004]. Le Japon a notamment réagi quand, pris de vitesse par la

Chine qui signa un accord de libre-échange avec l'ASEAN, il décide de lancer lui-même une initiative de libre-échange avec l'ASEAN (2003-2004) pour réaffirmer sa présence dans la zone. Jusqu'alors, Le Japon n'avait signé qu'un accord de type ALE (accord de libre-échange) avec Singapour en 2002. Le Japon semble avoir intérêt à promouvoir des relations denses avec une zone ASEAN forte pour résister au poids de la Chine. La Chine affiche de plus en plus clairement ses ambitions régionales et se montre hostile à tout projet impulsé par le Japon.

Le Japon est ainsi en voie de passer d'une politique commerciale multilatérale à une politique multi-stratifiée dont la principale caractéristique est la mise en place d'ALE bilatéraux et potentiellement régionaux. C'est à travers cette modalité des ALE que l'engagement du Japon pour un régionalisme ouvert tend à s'effriter. Tokyo chercherait ainsi à officialiser l'intégration des économies asiatiques et japonaise pour placer la région, Japon en tête, dans une position plus forte pour les cycles de négociations futurs à l'OMC [Boulanger, 2001]. Le METI japonais met l'accent sur le fait que les négociations futures à l'OMC devront respecter la diversité des systèmes sociaux-économiques et non promouvoir une forme de convergence et d'homogénéisation. Le Japon qui avait promu un régionalisme ouvert se recentre dès lors sur une base asiatique pour asseoir une influence plus marquée sur la scène mondiale. Le Japon, à la tête d'une zone de libre-échange asiatique, serait en mesure d'accentuer les rapports de force en sa faveur. Ainsi, l'Asie qui est la seule grande région du monde à ne pas être liée par un ALE ou une union douanière, semble se diriger dans cette voie suite au revirement du Japon, marquant par là une avancée dans l'institutionnalisation du processus de régionalisation.

Conclusion

Le Japon apparaît bien comme l'acteur moteur du processus de régionalisation asiatique. Cette régionalisation s'est appuyée sur un processus centré sur l'économie alors que le Japon, s'engageant dans un redéploiement international de ses activités productives, a pu structurer une division régionale du travail qui a entériné un dynamisme économique hiérarchisé dans la région. Les flux d'échange sont pour une large partie suscités par cette DRT et les spécialisations qu'elle induit. Pendant toute cette période qui s'étend des années 1950 à la crise asiatique, l'engagement politique du Japon est resté faible et l'institutionnalisation du processus est restée très limitée. Il s'agissait de rendre invisible cette

dynamique régionale au regard des E.U. et d'affirmer un positionnement ouvert et fondé sur le multilatéralisme.

Au delà des flux de production et d'échange que structure le Japon dans la zone, c'est un mode de produire et plus encore un mode de développement du capitalisme qu'il contribue à diffuser en Asie, renforçant ainsi une spécificité dans le mode de fonctionnement des économies asiatiques. Ainsi, si l'on assiste à la montée en puissance de la Chine dans les réseaux de production et d'échange, le Japon reste la seule économie à exercer une influence en matière de normes et de pratiques. Le poids essentiellement quantitatif de la Chine ne semble donc pas remettre en cause ni le positionnement du Japon au sommet de la pyramide que représente cette zone économique asiatique ni sa capacité à orienter les modalités qualitatives du développement et du fonctionnement des capitalismes dans la région. La régionalisation asiatique prend la forme d'une convergence de pratiques et – au delà – de modes de gouvernance qui se mettent en place dans la dialectique normalisation / maintien de spécificités dans le cadre de la promotion d'une variété de capitalisme alternatif au capitalisme financier anglo-saxon. Le Japon cherche à affirmer depuis longtemps un modèle alternatif [Figuière & France, 2003] et il semble s'appuyer de plus en plus sur la région asiatique dans la poursuite de cette voie. La volonté du Japon de jouer une influence plus marquée en matière de gouvernance mondiale passe par le renforcement de son rôle politique. La crise asiatique a pu susciter au Japon la prise de conscience de sa faible influence dans la résolution de cette crise, au risque de voir les institutions internationales et les E.U. affirmer leur présence dans la zone. C'est là sans doute l'une des raisons principales du revirement accéléré du Japon vers un processus d'institutionnalisation de la régionalisation, dont il entend bien conserver la maîtrise. Ce processus passe pour l'instant essentiellement par la voie des ALE.

La régionalisation asiatique, dans son avancée, ses étapes et ses modalités est donc largement déterminée par le positionnement économique et politique du Japon.

Eléments bibliographiques

Boulangier E. (2001), "La nouvelle politique commerciale du Japon et le régionalisme asiatique", *Continentalisation*, Cahier de Recherche 01-08.

Cao Cong, (2004), « L'industrie chinoise face au défi technologique », *Perspectives Chinoises* n°83, mai 2004

Domenach C. (2004), "Asie orientale : le retour du politique", *Cultures et conflits* n°21-22.

Figuière C. (1997) « Economic Integration in Eastern Asia : Situation and Perspectives », dans l'ouvrage collectif *Perspectives on Economic Integration and Business Strategies on Asia*, sous la direction de S. Dzever et J. Jaussaud, McMillan, Londres.

France I. (2000), "La coordination inter-firmes, dimensions productives et spatiales. Application au cas du redéploiement international des firmes japonaises", Thèse de doctorat, Université Paris VII.

France I. (1998), "La question des délocalisations au Japon", in Rapport "*Délocalisations / Relocalisations*", sous la direction de G. Colletis et M. Hollard, IREPD/CNRS, financé par le Commissariat du Plan, la DATAR et le Ministère de l'Industrie

JETRO (2004), *White paper on Japanese Trade & Investment*

Labérotte A. (2003), "La viabilité de l'ASEAN au regard de l'analyse des échanges intra-zone", Centre d'Economie du Développement, Document de travail n°68, Université Bordeaux IV.

Milelli C. (2004), "La dynamique des accords de libre-échange en Asie", *Communication à la Journée Asie*, Grenoble 11 juin 2004.

Nicolas F. (2004), "L'irrésistible ascension de la Chine en Asie Orientale", *Politique Etrangère*, n°2

OCDE (2004), *Main Science & Technology Indicators*

UNCTAD (2005), *World Investment Report*